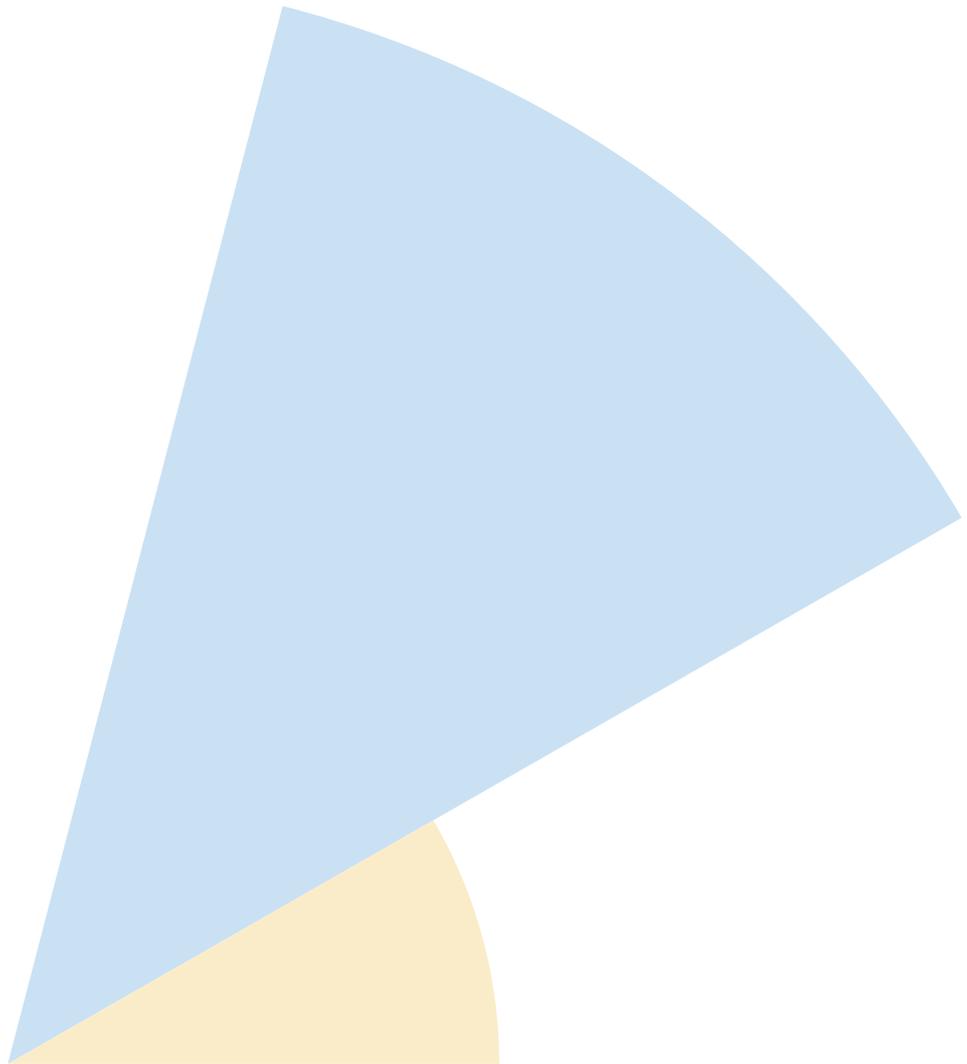


La consommation touristique en Normandie



La consommation touristique en Normandie atteint 5,5 milliards d'euros en 2017

Le volume des dépenses des touristes en Normandie est proche de celui observé dans les autres régions du nord de la France. La moitié des dépenses concerne des activités entièrement touristiques ou fortement impactées par le tourisme, telles que l'hébergement, la restauration ou encore l'accès aux musées. Les touristes utilisent les trois quarts de leur budget pour se loger, se déplacer ou se nourrir.

Dotée de sites remarquables, dont certains sont classés ou inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, la Normandie ne manque pas d'atouts pour attirer les touristes qui contribuent, au travers de leurs différentes dépenses, à l'économie de la région. La comptabilité nationale évalue cet impact à l'aide du concept de consommation touristique intérieure ► **Méthodologie**.

En 2017, la consommation touristique en Normandie (près de 5,5 milliards d'euros) représente 3,3 % de la consommation touristique intérieure de la France. La région se situe au 10^e rang national, devant la Bourgogne-Franche-Comté (4,7 milliards d'euros), le Centre-Val de Loire (3,4 milliards d'euros) et la Corse (3,4 milliards d'euros également) ► **figure 1**.

La consommation touristique équivaut à 5,9 % du PIB régional, un poids légèrement inférieur à celui observé au niveau national (7,2 %). Le poids du tourisme dans l'économie est moins marqué dans les régions de la moitié nord de la France, à l'exception de la Bretagne. Mais parmi ces régions du nord, la Normandie se situe plutôt dans une moyenne haute, à un niveau proche de celui des Pays de la Loire, de la Bourgogne-Franche-Comté ou de l'Île-de-France ► **figure 2**. La région se classe ainsi au 10^e rang devant le Grand Est, le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France.

La moitié des dépenses relève d'activités fortement dépendantes du tourisme

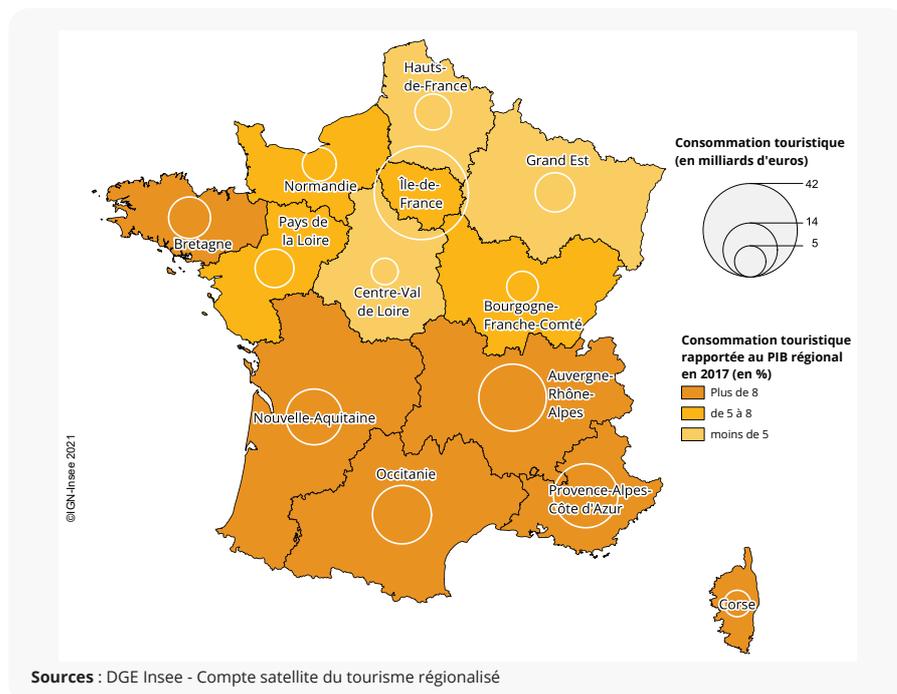
En Normandie, près de la moitié des dépenses des touristes concerne des services caractéristiques du tourisme ► **figure 3**, c'est-à-dire des activités entièrement touristiques (hébergement, agences de voyage, etc.) ou fortement impactées par le tourisme (restauration, location de voitures, casinos, etc.).

► 1. Indicateurs sur la consommation touristique par région en 2017

Région	Consommation touristique en 2017 (en millions d'€)	Poids dans la consommation touristique nationale en 2017		Consommation touristique rapportée au PIB	
		Poids (en %)	Rang associé	Part (en %)	Rang associé
Île-de-France	42 429,8	25,6	1	6,0	9
Auvergne-Rhône-Alpes	21 819,7	13,2	2	8,3	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 862,4	12,0	3	12,2	2
Occitanie	16 596,1	10,0	4	9,9	3
Nouvelle-Aquitaine	15 077,1	9,1	5	8,8	4
Bretagne	8 389,8	5,1	6	8,7	5
Grand Est	7 505,4	4,5	7	4,8	11
Pays de la Loire	7 168,9	4,3	8	6,3	7
Hauts-de-France	6 342,5	3,8	9	3,9	13
Normandie	5 464,6	3,3	10	5,9	10
Bourgogne-Franche-Comté	4 717,3	2,8	11	6,2	8
Centre-Val de Loire	3 416,1	2,1	12	4,7	12
Corse	3 386,2	2,0	13	37,5	1
France métropolitaine	162 175,9	97,7	-	7,2	-
France	165 927,6	100,0	-	7,2	-

Sources : DGE Insee - Compte satellite du tourisme régionalisé

► 2. Consommation touristique et part de la consommation touristique dans le PIB régional en 2017 par région



Les dépenses induites par le tourisme, qui rassemblent des domaines non spécifiques à celui-ci (achats d'aliments et de boissons, carburants, etc.), représentent dans la région un peu plus du tiers de la consommation touristique intérieure (35,1 %), soit 2,7 points de plus qu'au niveau national (hors Île-de-France). L'hébergement non marchand, qui valorise les nuitées passées dans les résidences secondaires, concentre quant à lui 16,8 % de la consommation touristique, une part équivalente à celle des autres régions de la France hors Île-de-France.

L'hébergement : premier poste des dépenses touristiques

Les touristes utilisent près des trois quarts de leur budget pour satisfaire des fonctions de base (se loger, se nourrir et se déplacer). Seul un quart des dépenses finance des activités de loisirs telles que le sport, la culture ou le chalandage. À lui seul, l'hébergement (marchand ou non) concentre plus du tiers de la consommation touristique. Les dépenses liées à l'alimentation et aux transports en représentent chacune un cinquième.

Les dépenses consacrées à l'hébergement (marchand ou non) ont un poids plus élevé en Normandie que sur l'ensemble de la France hors Île-de-France (respectivement 37,1 % et 34,1 % de la consommation touristique). Plus de la moitié de ces dépenses se font dans l'hébergement marchand (55 %, soit 1,1 milliard d'euros), et plus particulièrement dans les hôtels (560 millions d'euros). Les touristes étrangers, bien qu'ils ne représentent qu'une nuitée sur quatre passées dans les hébergements marchands de la région, concentrent néanmoins près de la moitié des dépenses dans l'hébergement marchand, et jusqu'à 55 % dans les hôtels.

► 3. Répartition de la consommation touristique par poste en 2017

Postes	Normandie		France entière	France entière hors Île-de-France
	Montant (en millions d'euros)	Répartition (en %)	Répartition (en %)	Répartition (en %)
I Dépenses en services caractéristiques	2 626,3	48,1	60,4	52,5
1. Hébergements touristiques marchands	1 110,6	20,3	19,3	19,5
Hôtels	564,7	10,3	11,0	8,7
Campings (1)	59,3	1,1	1,4	1,8
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières (2)	351,2	6,4	4,8	6,3
Autres hébergements marchands (3)	135,4	2,5	2,2	2,7
2. Restaurants et cafés	432,3	7,9	9,8	9,3
3. Services de transport non urbain	402,1	7,4	18,5	13,3
Transport par avion	50,0	0,9	10,7	6,6
Transport par train (4)	161,9	3,0	5,4	4,2
Transport par autocar	159,5	2,9	1,8	1,8
Transport fluvial et maritime	30,7	0,6	0,5	0,7
4. Location de courte durée de matériel	94,8	1,7	2,2	2,3
Location de véhicules de tourisme	52,6	1,0	1,5	1,5
Location d'articles de sports et loisirs	42,1	0,8	0,8	0,8
5. Services des voyageurs et agences de voyages	93,2	1,7	4,9	2,8
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	493,3	9,0	5,7	5,3
Musées, spectacles et autres activités culturelles	80,9	1,5	1,5	1,0
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	45,4	0,8	1,2	0,6
Casinos	367,0	6,7	2,3	2,8
Remontées mécaniques	-	-	0,6	0,9
II Autres postes de dépenses	1 920,4	35,1	27,8	32,4
Carburants	345,8	6,3	5,9	7,3
Péages	119,5	2,2	2,3	2,8
Aliments et boissons (5)	669,5	12,3	7,8	9,9
Biens de consommation durables spécifiques (6)	339,9	6,2	4,7	4,8
Autres biens de consommation (7)	281,7	5,2	4,0	4,7
Taxis et autres services de transport urbain	30,3	0,6	1,2	0,7
Autres services (8)	133,6	2,4	2,0	2,2
III Dépense touristique (III = I + II)	4 546,7	83,2	88,2	85,0
IV Hébergement touristique non marchand (9)	917,9	16,8	11,8	15,0
V Consommation touristique (V = III + IV)	5 464,6	100,0	100,0	100,0

(1) Y compris campings municipaux.

(2) Inclut les locations entre particuliers par le canal des plateformes de réservation sur internet.

(3) Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

(4) Hors transilien.

(5) Hors restaurants et cafés.

(6) Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

(7) Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

(8) Réparation automobile, soins corporels, etc.

(9) Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Sources : DGE Insee - Compte satellite du tourisme régionalisé

Des dépenses liées aux transports plus faibles en Normandie

En Normandie, l'ensemble des dépenses afférentes aux déplacements (transports, carburants, péages, etc.) s'élèvent à 950 millions d'euros en 2017, soit près d'un cinquième (17,5 %) de la consommation touristique. Ce poids est bien plus faible que celui observé au niveau national (29,4 %), notamment dans les services de transport non urbain, et en particulier dans le transport aérien (0,9 % des dépenses touristiques en Normandie contre 10,7 % au niveau national). En effet, aucun des principaux aéroports français, parmi les 17 de plus d'un million de passagers annuels, n'est localisé dans la région. Avec moins de 200 000 passagers chacun en 2017, les aéroports de Caen-Carpique et de Deauville-Normandie se positionnent respectivement aux 38^e et 39^e places des aéroports français. Dans le budget des touristes, l'achat de carburants représente, quant à lui, plus du tiers des dépenses liées aux déplacements (36 %, soit 346 millions d'euros). Viennent ensuite les transports par le train et l'autocar, puis l'acquiescement des péages (respectivement 17,0 %, 16,8 % et 12,6 % des dépenses liées aux déplacements).

Les touristes dépensent davantage en Normandie dans les achats d'aliments et de boissons

En 2017, les touristes ont dépensé 1,1 milliard d'euros en Normandie pour se nourrir, soit un cinquième de la consommation touristique régionale, un poids similaire à celui observé en France hors Île-de-France. Les achats d'aliments et de boissons occasionnent cependant davantage de dépenses en Normandie (12,3 % contre 9,9 % en France hors Île-de-France). Elles sont 1,5 fois supérieures aux dépenses réalisées dans les restaurants et les cafés dont le poids est moindre dans la région (7,9 % de la consommation touristique contre 9,3 % en France hors Île-de-France).

La Normandie, première région pour le poids des dépenses dans les casinos

Hormis les dépenses de base, les touristes consacrent un quart de leur budget à la satisfaction de besoins « non essentiels » (sports, loisirs, chalandage, etc.).

Le poids des dépenses dans les casinos, mesurées par le produit brut des jeux, est particulièrement élevé en Normandie (6,7 % contre 2,3 % au niveau national). Ceux-ci sont en effet bien implantés dans la région, qui compte 22 établissements, soit le plus grand nombre de casinos par habitant parmi l'ensemble des régions métropolitaines. Cette implantation a été favorisée par la loi de 1919 interdisant les

jeux de hasard dans un rayon de 100 km autour de la ville de Paris. De ce fait, la Normandie se classe en première position parmi les régions françaises pour le poids des services culturels, sportifs et de loisirs (9,0 % de la consommation touristique contre 5,7 % au niveau national), les casinos constituant les trois quarts de ces dépenses.

Mais le tourisme en Normandie s'appuie sur de nombreux autres atouts culturels et patrimoniaux, notamment grâce à la présence de sites dédiés au tourisme de mémoire, première filière en termes de fréquentation parmi l'ensemble des sites et lieux de visite de Normandie. La part des dépenses consacrées aux visites de musées, de sites ou de monuments

historiques est ainsi également supérieure dans la région par rapport à la moyenne nationale hors Île-de-France (1,5 % contre 1,0 %). Avec un montant de près de 81 millions d'euros dépensés, la région se classe en 3^e position, derrière l'Île-de-France (3,0 % et 1 276 millions d'euros) et le Centre-Val de Loire (3,2 % et 108 millions d'euros).

Enfin, 15 % du budget des touristes sont dépensés dans des achats de produits locaux ou de souvenirs (282 millions d'euros), des achats de biens durables tels que les camping-cars ou les articles de voyage (340 millions d'euros), ou encore des achats de services aussi divers que les soins corporels ou la location d'articles de sports (176 millions d'euros).

► Méthodologie : La régionalisation du compte satellite du tourisme

Le tourisme regroupe l'ensemble des activités déployées par tous les visiteurs, habitant ou non la région, qu'ils soient touristes ou simples excursionnistes, français ou étrangers, au cours ou en vue de leurs voyages (y compris les voyages d'affaires). Le tourisme recouvre ainsi les déplacements avec nuitées sur les lieux de villégiature, comme les déplacements (ou excursions) à la journée.

Le compte satellite du tourisme (CST) présente les données économiques sur le tourisme dans un cadre comptable. Désormais de la responsabilité de l'Insee, il était produit jusqu'en 2018 au niveau national par la Direction générale des entreprises (DGE) du Ministère de l'Économie et des Finances. Il permet de mesurer le poids du tourisme dans l'économie.

La consommation touristique intérieure (CTI) constitue l'agrégat principal du compte satellite. Elle évalue les dépenses des visiteurs effectuées auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation situés en France. Elle regroupe :

- Les dépenses en services caractéristiques du tourisme tels que les services de transports non urbains (transports par avion, par train, par autocar et transports fluvial et maritime), les restaurants et cafés et les hébergements touristiques marchands ;
- Les dépenses non spécifiques au tourisme, mais incluses dans la dépense touristique, comme la consommation de carburants, les achats d'aliments et de boissons et les achats d'autres biens de consommation (shopping, souvenirs, cadeaux, etc.) ;
- Les dépenses d'équipement en biens durables réalisées avant le départ en voyage si ces biens sont, par nature, destinés à être utilisés exclusivement durant les voyages de leurs propriétaires (bateaux de plaisance, camping-cars, articles de voyage, etc.) ;
- La valorisation des nuitées passées dans les résidences secondaires (hébergement touristique non marchand) sur la base d'une estimation du nombre de nuitées et des loyers des résidences principales.

La dépense touristique correspond aux trois premiers postes. En ajoutant la valorisation des séjours dans les résidences secondaires à la dépense touristique, on parle de consommation touristique.

La régionalisation du compte satellite du tourisme consiste à calculer la répartition régionale de la consommation touristique intérieure pour chaque poste de dépense, en valeur. Elle a été réalisée pour 2017. La consommation touristique est affectée au lieu de consommation effective du bien ou du service. Il peut être différent du lieu de résidence (achat d'un titre de transport par un employeur) ou même du lieu de villégiature (achat d'un camping-car).

La consommation touristique comprend des dépenses qui s'apparentent à un chiffre d'affaires (dépense touristique) et la valorisation non comptable pour les résidences secondaires. C'est une grandeur différente de la richesse dégagée, qui est un proxy de la part du tourisme dans la valeur ajoutée dégagée par les entreprises.

Les données présentes dans le compte satellite du tourisme au niveau national font l'objet de révisions, parfois non négligeables. Aussi, les données présentes dans cette étude ne peuvent être directement comparées avec les données présentes dans l'étude parue en 2017 : « L'économie du tourisme en Normandie : 5,4 milliards d'euros dépensés par les touristes en Normandie ».

► Sources

Le compte régionalisé mobilise notamment les enquêtes de l'Insee (réalisées avec la DGE et les partenaires locaux) auprès des entreprises d'hébergement touristique : sur la fréquentation des hôtels, des campings et des autres hébergements collectifs (résidences hôtelières, villages vacances, etc.). Il s'appuie aussi sur les deux enquêtes DGE-Banque de France qui portent sur le suivi de la demande touristique auprès des Français (SDT) et sur les visiteurs venant de l'étranger (EVE).

L'enquête de fréquentation touristique permet de déterminer la part des nuitées passées par des visiteurs étrangers. Les données sur les aéroports sont issues du bulletin statistique 2017 de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Les informations sur l'importance du tourisme de mémoire en Normandie sont disponibles sur le site du CRT Normandie : <https://pronormandietourisme.fr/observatoire/les-chiffres-cles/#chiffres-cles-2020/>